

## Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 30

Séance du : 24 octobre 2023

Objet : Affouage 2023-2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 19 octobre 2023

Date d'affichage : 27 octobre 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoît SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Anny GRANDGERARD - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Laurent CARDOT - M. Serge SCHMIT - M. Robin LHENRY.

**ABSENT** : M. Maxime VAUTHIER (pouvoir à M. Christophe TARY).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

»»»»

Pour l'année 2023-2024, l'affouage s'effectuera dans les parcelles 29 et 37.

Le prix du lot d'affouage était fixé jusqu'alors à 65 €.

M. le Maire propose de maintenir ce tarif pour la période 2023-2024.

À titre informatif, 12 affouagistes sont inscrits pour cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif de l'affouage pour l'année 2023-2024 à 65 € (soixante-cinq) le lot.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA